

Image not found or type unknown



## renseignement pour un petit espoir

Par **alibi30**, le **12/10/2010** à **15:14**

Bonjour,

Voilà il y a un peu plus de 3 semaine j'ai eu un accident de la route et s'en ai suivi une prise de sang. Je sais que le taux sera plus que la limite mais voilà le policier m'a dit que j'aurai des nouvelles d'ici deux voir trois semaine mais je n'ai toujours rien. Alors est ce que la procédure pourrait être stopper? N'y aurait il pas vice de procédure? merci d'avance bonne journée

Par **razor2**, le **14/10/2010** à **09:42**

Bonjour, pourquoi voudriez vous qu'il y ait un "vice de procédure"? Attendez les nouvelles, si le taux était supérieur au maximal autorisé, vous aurez des "nouvelles", c'est certain.